

SAINT-TRIVIER-DE-COURTES -DE-COURTES

Badel. Il signe le cahier des doléances du Tiers-Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Badoux Louis. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes. Il entre au 1^{er} bataillon de l'Ain le 23 brumaire an II. Ses parents touchent 15 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Bardin François. Commissaire. Elu quartier maître de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. il fait baptiser son fils par le curé réfractaire Mussieu le 6 septembre 1800 à Saint-Nizier.

Barra. Membre de la société populaire de Val Libre.

Bassy. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Bellouze Etienne, né le 14 août 1765. Fils d'Antoine-Jean-Baptiste Bellouze notaire¹ et de Marie-Anne Barrel. Garde nationale, il reçoit le 3 juillet 1791, un des 50 fusils reçus par la municipalité de la part du département pour équiper la commune². A la réorganisation de la garde nationale, il est élu premier sous-lieutenant le 14 juin 1792. Il est greffier du bureau de conciliation au tribunal de Saint-Trivier en septembre 1792. Administrateur du district de Pont-de-Vaux et zélé républicain en avril 1793. Il fait poursuivre et arrête personnellement les suspects et les

¹ Son père né à Mâcon, est notaire à Saint-Trivier depuis les années 1764. Il épouse Marie-Anne Barrel le 29 janvier 1765. Il est nommé commandant en second de la Garde Nationale de Saint-Trivier dans la deuxième moitié de 1789, il était second syndic de la paroisse. Le 4 février 1790 il est élu notable de la commune. Il remplace Laurent Champion au printemps 1791 comme procureur de la commune. Il perd sa place lors de l'élection du 13 novembre 1791. Mais il est chargé le 24 février 1792 en temps que commissaire de la nouvelle levée d'homme. Il recouvre le poste de procureur de la commune le 14 avril 1793 à la démission du modéré docteur Nivière. Sans doute inquiet il demande un certificat de civisme, le 29 novembre 1793 à la mairie de Saint-Trivier. Il est même l'organisateur zélé de la fête de la Raison du 30 novembre 1793. Il occupe le poste de procureur, jusqu'à son éviction par les représentants d'Albitte au début de 1794. Mais il figure encore à cette date comme notable de la commune. En temps que tel il signe la lettre de félicitations envoyée à la Convention Nationale à l'occasion de l'exécution du dernier Comte de Saint-Trivier qui survient à Paris le 7 avril 1794. Il sera encore agent municipal (chef de la commune) de Saint-Trivier de 1796 à 1799.

² AD de l'Ain, registre des délibérations de Saint-Trivier.

mauvais citoyens de Saint-Trivier. Membre de la société populaire de Val Libre. Il est arrêté fin février 1794. Il est libéré le 28 février 1794 par Vauquoy et Convers et quitte Saint-Trivier pour s'installer à Bourg. Il est requis le 6 juillet 1794 à la garde nationale du département levée par le représentant Albitte. Le 10 juillet 1794, alors qu'il est désigné pour partir, il n'est pas présent pour rejoindre le chef-lieu de district et il est remplacé le lendemain. Le 12 juillet le conseil municipal donne l'ordre à la garde nationale de s'assurer de sa personne. Il est recherché par la gendarmerie de Bourg-en-Bresse. Le 21 juillet 1794 le conseil municipal de Saint-Trivier le dénonce au département. La gendarmerie de Bourg se charge de le rechercher.

Bellouze Jean Baptiste. Notaire à Saint-Trivier-de-Courtes de 1764 à 1800. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Membre de la société populaire de Saint-Trivier-de-Courtes -de-Courtes.

Berthaud cadet. Membre de la société populaire de Val Libre. Dénoncé le 30 frimaire an II pour avoir coupé un pied d'arbre dans la forêt d'Escopey. Commissaire de la société, le 20 germinal an II, pour se rendre à St Julien sur Reyssouze "*porter le flambeau de la Raison*"³. Il fait un discours civique à la municipalité de St Julien le 20 germinal an II.

Berthaud Jean. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre 3^e bataillon de l'Ain le 1^{er} septembre 1791. Ses parents touchent 30 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Blaise Joseph. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre 1^{er} bataillon de l'Ain le 23 brumaire an II. Ses parents touchent 25 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III. Il décède en l'an III.

Boissy. Cabaretier. Elu sergent de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II.

Bourjon Claude Joseph. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre au 1^{er} bataillon de l'Ain le 23 brumaire an II. Ses parents touchent 30 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Bouverot Etienne, né le 5 février 1767. Fils d'Etienne et de Marie Collette. Ancien militaire. Il se marie le 18 mars 1793 avec Anne-Marie Aymard. Il est nommé membre du comité de surveillance de Saint-Trivier, le

³ Registre de délibérations de la municipalité de St Julien sur Reyssouze. A.C. St Julien sur Reyssouze.

7 ventôse an II, lors de l'épuration du comité par les représentants Vauquoy et Convers envoyé par le représentant du peuple Albitte. Il est requis le 23 juillet 1794⁴ comme remplaçant à la garde nationale du département levée par le représentant Albitte. Il a droit aux secours aux familles car ayant à charge en novembre 1794, sa femme Anne-Marie et un enfant né en 1793. Le 22 février 1794, il commande avec Antoine Braissoux un détachement de la Garde Nationale de Saint-Trivier chargée de surveiller la destruction du clocher de Saint-Nizier et de s'emparer des objets de culte devant être conduit à Mâcon au représentant du peuple Javogues. Il est à Saint-Trivier le 23 mai 1795, où il assiste comme parrain de Marie-Antoinette Granges fille de Jean Granges marchand de Saint-Trivier. Ce baptême est célébré clandestinement par un prêtre réfractaire⁵. En 1815, il figure sur une liste des hommes de 40 à 60 ans, formant une réserve pour la garde nationale. A cette occasion nous apprenons qu'il est devenu maçon et qu'il est marié et qu'il a un enfant⁶.

Braissoud Antoine, né à Saint-Trivier. Menuisier demeurant à Saint-Trivier. Concierge de la prison de Saint-Trivier du 11 juillet 1791 à l'an VI. Il ne touche pas son traitement durant 9 mois, depuis nivôse an II, car son mandant n'a pas été visé par le département. Le 22 février 1794, il commande avec Etienne Bouverot un détachement de la Garde Nationale de Saint-Trivier chargée de surveiller la destruction du clocher de Saint-Nizier et de s'emparer des objets de culte devant être conduit à Mâcon au représentant du peuple Javogues. Il réclame son traitement le 4 messidor an II. Il réclame son traitement, estimé à 100 francs, le 31 mai 1798 ainsi que le remboursement des avances pour le pain livré aux détenus.

Buatier François, demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes. Il entre 3^e bataillon de l'Ain le 6 mars 1793. Ses parents touchent 25 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Buatier Pierre. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes. Il entre 3^e bataillon de l'Ain le 23 juillet 1792. Ses parents touchent 50 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Buchalet Benoît. Cabaretier. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Membre de la société populaire de Val Libre. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II.

Buchalet Denis. Demeurant à

Saint-Trivier-de-Courtes. Il entre 6^e bataillon de l'Ain le 29 juillet 1792. Ses parents touchent 25 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Cardon. Charpentier. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II.

Carry. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Grand Val, à l'assemblée des habitants, le 16 mars 1789.

Carry Joseph, demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes. Il entre au 3^e bataillon de l'Ain le 19 mai 1792. Ses parents touchent 25 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Cattaind. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Caunet. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Caunet. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Caunet Philibert. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes. Il entre au 3^e bataillon de Saône-et-Loire le 25 août 1792. Ses parents touchent 30 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Champion cadet. Elu caporal de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790.

Champion Antoine aîné, né en 1767. Praticien. Elu caporal de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Présent à la fête de la Fédération de Dijon le 15 mai 1790. Il s'engage au 3^e bataillon de l'Ain le 5 juillet 1791.

Champion Laurent. Maître en chirurgie demeurant à St-Trivier-de-Courtes. Elu chirurgien-major de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Elu procureur de la commune en 1790.

Champion Pierre-Antoine, né à Saint-Trivier-de-Courtes. Il est désigné en juin 1794, pour être envoyé à l'école de Mars et choisit parmi « *les enfants des volontaires blessés* ». Parrain d'un enfant baptisé chez un prêtre réfractaire en février 1796.

Chanaut. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Charvay Claude. Laboureur. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Grand Val, à l'assemblée des habitants, le 16 mars 1789. Député de la communauté de Grandval pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Charvay François. Laboureur. Signataire du cahier de

4 Paul Vivier, *Au temps des cheminées sarrasines*.

5 AD de l'Ain, 110 J 444.

6 AD de l'Ain, 4 R 8.

doléances du Tiers Etat de Grand Val, à l'assemblée des habitants, le 16 mars 1789. Député de la communauté de Grandval pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Chervier Benoît. Voiturier. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Membre de la société populaire de Val Libre. Conseiller municipal en 1815. La députation de Saint-Trivier le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Chevallier Joseph. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Elu sergent de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Marchand demeurant à Saint-Trivier. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806. Adjoint à la mairie de Saint-Trivier-de-Courtes en 1815. La députation de Saint-Trivier le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Croisy. Elu sergent de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790.

Debarboillet F. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Delouis Claude-Marie, né le 17 novembre 1768 à Saint-Trivier. Fils de Claude Robert, bailli de Saint-Trivier-de-Courtes, membre de la loge de St Jean du Croissant de Pont de Vaux en 1774 et maître en 1776. Procureur de la justice de saint-Trivier. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Il reçoit le 3 juillet 1791, un des 50 fusils reçus par la municipalité de la part du département pour équiper la commune⁷. Membre de la société populaire de Saint-Trivier-de-Courtes-de-Courtes. En février 1794, il est officier-municipal de Saint-Trivier et ex-avoué. Désigné comme remplaçant dans les gardes nationales mobilisés par arrêté du représentant du peuple Albitte, le 11 juillet 1794 : « *l'assemblée a d'abord proposé pour un des remplaçants, le citoyen Delouis et sur l'observation qu'il luy a été faite par le conseil qu'il étoit compris dans l'exception des représentants puisqu'il était officier municipal, plusieurs membres ont objectés que s'ils occupent une place dans la municipalité qui ne pourrait remplir puisqu'il était parent au degré prohibé par la loi avec le citoyen Magnien et sans avoir égard aux nouvelles observations faites l'assemblée a persisté à la proposer* ». Il écrit le jour même pour se faire exempter comme officier municipal. Procureur de la justice du canton de Saint-Trivier en 1795. Il fait baptiser sa fille, Claude Mélanie, par un prêtre réfractaire le 6 mai 1795. Propriétaire demeurant à

Saint-Trivier-de-Courtes. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

Demarest Antoine. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Lieutenant en premier au régiment des chasseurs des Alpes. Chevalier de l'ordre royal militaire. Elu commandant de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Le 23 janvier 1791, alors que des paysans des environs de Saint-Trivier arrachent les banc de l'église, «*à la tête de sa garde nationale de 40 hommes, en dissipa plus de 400* »⁸. Greffier du tribunal de Saint-Trivier en 1791 (?).

Demarest Joseph-Marie né le 2 août 1753, sait écrire. Notaire à Saint-Trivier-en-Bresse de 1784 à 1791. Epoux de mademoiselle Lesne, nièce de Lalande. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Elu maire de Saint-Trivier en 1790, il est remplacé en 1791. Greffier en 1793. Membre de la société populaire de Val Libre. Notaire en l'an XI. Juge de paix sous le 1^{er} Empire. Il est reçu comme avocat à Bourg le 14 novembre 1805. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806. Commissaire spécial pour les chemins vicinaux de Saint-Trivier-de-Courtes en 1807. La députation de Saint-Trivier le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Dupré Claude Pierre, né le 13 avril 1796. Frère du maire de Saint-Trivier. Réformé lors de la levée en masse. Membre de la société populaire de Val Libre. Nommé membre de la commission administrative de l'hospice civil de Saint-Trivier le 13 frimaire an VIII. Capitaine de la Garde Nationale de Saint-Trivier en 1815. Le maire de Saint-Trivier le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Dupré Germain, sait écrire. Juge. Premier syndic de Saint-Trivier-de-Courtes avant 1789. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Grand Val, à l'assemblée des habitants, le 16 mars 1789. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Administrateur du district de Pont-de-Vaux en mai 1790. Membre de la société populaire de Saint-Trivier-de-Courtes. Maire de Saint-Trivier-de-Courtes en 1795. Il fait baptiser sa fille, Marie Henriette, le 21 mai 1795 par le prêtre réfractaire Tournade. Maire de Saint-Trivier-de-Courtes de 1800 à 1809. Il saisit pour 8 050 livres de faux bons au porteur le 8 messidor an IX. Désigné comme électeur pour la nomination des

⁷ AD de l'Ain, registre des délibérations de Saint-Trivier.

⁸ *Anecdotes de Bresse* par Lalande, S.E.A. Ms35.

candidats au corps législatif de 1806. Maire de Saint-Trivier-de-Courtes en 1815. La députation de Saint-Trivier le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration. Il souscrit à hauteur de 3 francs, en 1824, pour l'érection d'un buste en l'honneur de Xavier Bichat, par la Société d'Emulation de l'Ain.

Dupuis Henri, né en 1768. Fils du receveur des biens seigneuriaux Jean Marie. Il épouse Marie-Catherine-Elisabeth Nivière. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Elu major de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Membre de la société des Amis de la Constitution de Saint-Trivier-de-Courtes. Il prononce un discours très applaudi à la société le 26 mai 1792 où il porte aux nues Carra. Il décède le 3 septembre 1792.

Dupupet. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Duthion Claude. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre au 1^{er} bataillon de l'Ain le 23 brumaire an II. Ses parents touchent 30 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Escoffier. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Escoffier cadet. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Elu porte-drapeau de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Lieutenant de la Garde Nationale de Saint-Trivier en 1815. Le maire de Saint-Trivier le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Fargeot. Menuisier. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II.

Favre. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Felix Claude. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre au 8^e bataillon de l'Ain le 23 août 1793. Ses parents touchent 25 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Ferrand François. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Grand Val, à l'assemblée des habitants, le 16 mars 1789.

Ferrouillet Joseph. Cordonnier. Membre de la société populaire de Val Libre. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II.

Filliard André. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Elu lieutenant de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790.

Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Son fils, André qui travaille durant un an avec exactitude à l'hôpital de Bourg, est désigné, le 1^{er} ventôse an III pour être envoyé à l'Ecole de Santé de Paris. Membre du conseil d'arrondissement sous le 1^{er} Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

Flochon. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Fromaint Philippe. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre au 3^e bataillon de l'Ain le 18 avril 1792. Ses parents touchent 25 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Gayet. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Guéidan Charles Pierre Gaspard. Curé de Saint-Trivier-de-Courtes . Bénéficiaire de la procuration du curé de Courtoux pour l'ordre du Clergé à l'assemblée générale du bailliage de Bourg le 23 mars 1789. Nommé aumônier de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse, le 29 avril 1790.

Jacquet. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Elu caporal de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790.

Josserand. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Lafond. Ex-commis. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II. Huissier demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

Lafougère. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Laint, sait écrire. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Membre de la société populaire de Val Libre. Secrétaire de la société en nivôse an II.

Legrand Louis Marie, né le 20 juillet 1760, sait écrire. Procureur. Il achète son office le 25 novembre 1783 à sa mère, la veuve Legrand pour 4 000 livres. Notaire demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes de 1783 à 1812. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Membre de la société populaire de Saint-Trivier-de-Courtes en l'an II. Commissaire du directoire du district de Pont de Vaux le 12 messidor an II pour se rendre à St Julien sur Reyssouze pour la réquisition de grains assignée au département de l'Allier.

Lesampion. Procureur syndic. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Leschaud. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Leschaud. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Leureville François. Concierge des prisons de Saint-Trivier, gagé par d'Apchon propriétaire de la terre de Saint-Trivier, jusqu'au 14 mars 1791. Son traitement est fixé à 200 livres le 19 octobre 1791.

Leve Midy. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Grand Val, à l'assemblée des habitants, le 16 mars 1789.

Loiry. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Long Antoine. Jardinier. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II.

Lupy François. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre au 1^{er} bataillon de l'Ain le 23 brumaire an II. Ses parents touchent 25 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Marchand Claude. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Elu sergent de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Membre de la société populaire de Val Libre. Cabaretier propriétaire demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes en 1807. Nommé juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de janvier 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

Magnien Antoine. Procureur. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

Mourand, sait écrire. Membre de la société populaire de Val Libre. Président de la société en nivôse an II. Commissaire de la société, le 20 germinal an II, pour se rendre à St Julien sur Reyssouze "*porter le flambeau de la Raison*"⁹.

Moureau. Membre de la société populaire de Val Libre.

Mouton Jean Baptiste. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes. Il entre au 1^{er} bataillon de l'Ain le 23 brumaire an II. Ses parents touchent 75 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Mouton Pierre. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes. Il entre au 1^{er} bataillon de l'Ain le 23 brumaire an II. Ses parents touchent 75 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Néron Joseph. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre 6^e bataillon de l'Ain le 3 août 1792. Ses parents touchent 15 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Nivière Roch. Médecin. Procureur. Syndic perpétuel. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Il refuse la place de maire de Saint-Trivier-de-Courtes en 1791. Inscrit comme médecin dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Membre de la société populaire de Saint-Trivier-de-Courtes. Il devient procureur de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes en octobre 1792. Il est mis en état d'arrestation par Convers et Vauquoy. Commissaire du directoire du district de Pont de Vaux le 2 prairial an II pour se rendre à St Julien sur Reyssouze pour la réquisition de grains assignée par la Commission de Commerce et Approvisionnement. Parrain et témoin lors du baptême de Claude Mélanie Delouis, par un prêtre réfractaire, le 6 mai 1795.

Noblet. Cabaretier. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Membre de la société populaire de Val Libre.

Paquetalet Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Grand Val, à l'assemblée des habitants, le 16 mars 1789.

Pariset. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Patin. Elu capitaine de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Juge de paix du canton de Saint-Trivier en 1824. Il souscrit à hauteur de 3 francs, en 1824, pour l'érection d'un buste en l'honneur de Xavier Bichat, par la Société d'Emulation de l'Ain.

Perron. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Membre de la société populaire de Val Libre.

Pelus Joseph. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre au 3^e bataillon de l'Ain le 19 mai 1792. Ses parents touchent 25 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Pressiat. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Renaud Pierre. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Receveur de l'enregistrement

⁹ Registre de délibérations de la municipalité de St Julien sur Reyssouze. A.C. St Julien sur Reyssouze.

à Saint-Trivier sous le 1^{er} Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

Renaudivant. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Richard Claude Marie. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre 3^e bataillon de l'Ain en 1792. Ses parents touchent 60 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Richard Pierre. Demeurant à Saint-Trivier-de-Courtes . Il entre 6^e bataillon de l'Ain en 1792. Ses parents touchent 60 livres de secours obtenus en faveur de la loi sur les parents de défenseurs de la Patrie le 2 thermidor an III.

Ruy Claude Joseph fils. Cabaretier. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II.

Sausset Jean François, né le 25 novembre 1756 à Pont de Vaux. (Voir *Pont-de-Vaux*). Avocat à Mâcon en 1781. Premier échevin de Mâcon le 21 décembre 1788. Juge au tribunal du district de Pont de Vaux en 1793. Membre de la société populaire de Val Libre. Président de l'administration municipale de Saint-Trivier-de-Courtes. Élu député de l'Ain au Conseil des Cinq-Cents, le 11 avril 1797. Son élection est annulée le 18 fructidor. Nommé membre de la commission administrative de l'hospice civil de Saint-Trivier le 13 frimaire an VIII. Conseiller de préfecture de l'Ain le 24 mai 1800. Sous-préfet de Trévoux du 3 janvier 1801 à août 1814. Il est élu à la Chambre des représentants des Cent-Jours le 13 mai 1815.

Serant. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Sezériat. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Tellier Jean Baptiste Aimable. Fils de feu Louis¹⁰ et de Marguerite Colleson. Menuisier. Il obtient par décision du directoire du district de Pont-de-Vaux avalisée par le département, l'adjudication des travaux à faire dans la salle du tribunal du district de Pont-de-Vaux le 7 juin 1791. Il se marie le 20 février 1792 avec Marie-Josephte Guillot. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II. Il fait un esclandre lors d'une élection de remplaçants pour la levée des gardes nationaux du représentant Albitte : « *Le citoyen Jean-Baptiste Teillier a pris la parole sans même l'avoir obtenue et s'est livré en propos tendants à en arrêter l'effet sous le prétexte que le contingent de la commune ayant été définitivement élu dans la séance d'hier, il était inutile*

de s'en occuper de nouveau. Sur l'observation qui lui a été faite qu'il falloit nécessairement obtempérer à l'arrêter du district [...] Le dit citoyen Teillier s'est livré en propos et menaces en disant que l'on ne devait pas s'arrêter à l'arrêté du district de Pont-de-Vaux qu'il n'avait pas le droit de prononcer s'il a même fait des menaces de dénoncer la municipalité en ce qu'elle ne faisait pas son devoir; ce qui a donné lieu à beaucoup de tumulte dans l'assemblée et arrêté pendant un instant les opérations à faire. L'un des officiers municipaux ayant observé que le citoyen Teillier s'écarterait du respect du aux autorités constituées et que par ses propos il troublait l'assemblée, il a été arrêté sur les réquisitions de l'agent national ». Son intervention lui vaut peut-être d'être élu le 23 juillet 1794¹¹ comme remplaçant, dans le bataillon de garde nationale levée par le représentant Albitte. Ayant droit aux secours aux familles car ayant à charge en novembre 1794, sa femme Josephthe Guillot. Il est de retour après licenciement et réforme définitive dans le courant de l'année 1795 puisqu'il ne figure plus sur les listes de secours aux familles après novembre 94. Il est élu lieutenant de la garde nationale le 30 mars 1796.

Tigot. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville.

Tigot cadet. Fileur de laine. Membre de la Garde Nationale de Saint-Trivier-de-Courtes en 1790. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II.

Vacle Claude. Avoué. Il signe le cahier des doléances du Tiers Etat de Saint-Trivier-de-Courtes, le 15 mars 1789, à l'hôtel de ville. Elu caporal de la Garde Nationale de Saint-Trivier-en-Bresse le 29 avril 1790. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes . Officier municipal de Saint-Trivier-de-Courtes en l'an II. Il donne sa démission de la municipalité le 10 pluviôse an II pour sa place au comité de surveillance. Nommé membre du directoire du district de Pont-de-Vaux le 7 ventôse an II. Elu électeur en l'an VII. Commissaire du pouvoir exécutif de Saint-Trivier-de-Courtes, nommé le 3 brumaire an VIII, avec l'appui des députés de l'Ain qui attestent de sa moralité, de son civisme et son talent. Greffier de la justice de paix sous le 1^{er} Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806. La députation de Saint-Trivier le désigne pour la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

Vandrot. Charpentier. Membre du comité de surveillance de Saint-Trivier-de-Courtes le 7 ventôse an II.

¹⁰ Son père est décédé au moment de son mariage.

¹¹ Paul Vivier, *Au temps des cheminées sarrasines*, page 261.

